

Réseau International Formation agricole et rurale

1101, avenue Agro polis — 8.P.5098 34033 MO NTPELLIER CEDEX OL — France Tél. : 33 (0) 4676170 22 ou 7063 — Fax : 04676170 67

Courriel : far@agropolis.fr

Mission d'appui à la plateforme nationale Formation Agricole et Rurale (FAR) en Côte d'Ivoire

Du 14 au 20 juillet 2013

Marc Aboucal Frédéric Lhoste

Table des matières

Préambule	3
Justification de la mission	
Objectifs de la mission	
Résultats et recommandations	
Proposition d'actions	
Annexe 1: programme de travail de la mission	
Annexe 2 : participants aux rencontres	
Annexe 3 : compte rendu des rencontres (chronologique)	
Annexe 4 : Termes de références de la mission	

Préambule

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle, par son invitation, a permis de réaliser, du 14 au 20 Juillet 2013, la mission d'appui à la plate forme nationale Formation Agricole et Rurale en Côte d'Ivoire. Cette mission a été conduite par Marc Aboucal, Secrétaire Exécutif du réseau international Formation Agricole et Rurale et Chef du service SAFARI (Service d'appui aux formations agricoles et rurales à l'international) de Montpellier Sup Agro et Frédéric Lhoste, Chargé de projets du service SAFARI.

Les missionnaires représentant le réseau FAR International ont été accompagnés par Thomas Bermudez, réalisant son stage de Master IFSE (Ingénierie de la Formation et des Systèmes d'Emplois) pour le réseau FAR International et réalisant notamment une étude sur les besoins de renforcement des compétences des acteurs des plateformes FAR.

La mission s'est déroulée dans d'excellentes conditions conformément au calendrier présenté en annexe 1 ; la bonne programmation de cette mission nous a permis de rencontrer de nombreuses personnalités, institutions et organisations, que nous remercions pour leur disponibilité et pour les informations qu'ils nous ont fournies.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Son Excellence Monsieur Moussa DOSSO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle pour son invitation et l'audience accordée à la mission. Nos remerciements vont à Messieurs Adama Coulibaly, Président du réseau FAR-CI, Michel Kissy Kraidy, Secrétaire exécutif du réseau FAR-CI et Marius Gnakalé, membre du secrétariat exécutif, pour leur disponibilité, leur accueil ainsi que pour la qualité de la préparation et de l'accompagnement des missionnaires qui ont largement participé à la réussite de cette mission.

Justification de la mission

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'appui aux plateformes nationales FAR, activité à l'agenda du plan d'action du programme Adexfar pour 2013. La Côte d'Ivoire, membre du réseau international FAR, œuvre à travers l'association Formation Agricole et Rurale – Côte d'Ivoire (réseau FAR-CI) à favoriser la concertation entre acteurs. Ce processus est en marche depuis 2009 et le réseau FAR-CI tente de fédérer un nombre important d'acteurs institutionnels et professionnels afin de construire et partager une vision "collective" des questions de la Formation Agricole et Rurale en Côte d'Ivoire et d'engager le pays dans une rénovation concertée de son dispositif de FAR.

D'autre part, le réseau FAR international s'est donné comme mission d'aider les pays à identifier au travers de leurs plateformes, les expertises en présence, dans le but d'avoir au niveau national un « vivier » de compétences mobilisables dans un certain nombre de domaines qui concernent les dispositifs FAR.

Objectifs de la mission

Les objectifs du réseau FAR international dans cette mission d'expertise et d'appui étaient :

- D'accompagner la plateforme nationale dans son plaidoyer auprès des instances décisionnaires, dans le but que la FAR soit inscrite dans le C2D en cours.
- D'accompagner le réseau FAR-CI dans la mise en œuvre du plan d'action de sa plateforme nationale et de l'aider à l'identification des compétences locales.

Pour ce faire il s'agissait,

- De présenter et échanger avec le Ministère d'Etat, Ministère de l'emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle les conditions de mise en œuvre d'un programme de rénovation du dispositif de la formation agricole et rurale.
- De rencontrer les acteurs clefs en Côte d'Ivoire concernés par la Formation Professionnelle Agricole et Rurale (FPAR) pour appuyer la démarche initiée par le réseau FAR-CI de construction d'un projet commun de rénovation du dispositif de FPAR.

Résultats et recommandations

Qu'il s'agisse de membres des ministères comme des organisations paysannes ou des partenaires privés, tous ont affirmé leur intérêt à rentrer dans une réflexion approfondie sur la rénovation du dispositif national et ont également affirmé leur souhait de voir la Formation Agricole et Rurale prise en compte dans le C2D.

Le recours au C2D bien qu'engagé dans sa première phase ne laisse que peu d'espace à la Formation Professionnelle Agricole et Rurale. Sous l'impulsion engagée des acteurs et un volontarisme politique, il pourrait être une opportunité pour la Côte d'Ivoire de se lancer très rapidement dans une réflexion pour la rénovation de son dispositif. Il s'agit d'un processus qui s'inscrit dans le moyen et long terme mais qui traduit une urgence de mobilisation des acteurs pour répondre à cette situation post crise électorale. Le projet de concertation des acteurs pour la rénovation des dispositifs de formation présenté en proposition d'actions est à discuter rapidement et particulièrement avec l'AFD pour envisager les conditionnalités de sa mise en œuvre. A court terme, les principaux enjeux concernent aujourd'hui les problématiques de formation-insertion de la jeunesse et notamment des jeunes « ex combattants » désœuvrés dans cette situation de post-crise tout comme les populations jeunes et féminines en général.

Le secteur agricole et rural semble pourtant pouvoir offrir des possibilités d'emplois et être capable à participer à la sécurisation alimentaire du pays (production de riz, productions vivrières et des filières de rentes ...). Cela passe par le déploiement d'une organisation nationale qui suscite un plus fort engagement et une participation accrue des appuis locaux (collectivités notamment) qui restent encore trop timides.

Un certain nombre d'initiatives rencontrées permettraient, dans l'élan d'une réflexion commune, de valoriser les compétences de chaque entité qui la porte (publics, privé, ONG...) et favoriser les

partenariats qui apparaissent essentielles pour le développement d'une économie agricole et rurale qui intègre les projets d'insertion des jeunes. Dans ce cadre, nombre d'acteurs rencontrés sont dans une phase de construction de stratégie et de recherche de financement pour relancer leurs propres activités sans tenir compte des initiatives voisines qui pourraient être complémentaires.

Le secteur éducation formation et le sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, semblant être considérés comme des priorités, pourraient participer à tirer ces dynamiques. Cependant en raison des crises économiques et sociales récurrentes que connait le pays, depuis deux décennies, le système de formation qui n'échappe pas à la règle, connait des dysfonctionnements réels et des difficultés qui réduisent son efficacité tant interne, qu'externe.

L'enseignement technique agricole tout comme l'enseignement agricole supérieur doit trouver une place dans cette future réforme, soit par la rénovation des structures existantes ou par la création de nouvelles. Les partenariats avec le secteur privé doit être à ce stade bien plus effectifs et les structures de formation doivent s'intéresser tant aux attentes du marché de l'emploi qu'aux problématiques d'insertion des jeunes formés.

L'une des activités structurantes préconisées pourrait être d'envisager rapidement pour les partenaires ivoiriens l'organisation d'un voyage d'étude dans des pays ou des dispositifs fonctionnels existent (en France, en Tunisie par exemple) et ou des processus de rénovation de dispositifs de Formation Professionnelle Agricole et Rurale sont en cours (particulièrement l'exemple du C2D Cameroun à travers le programme AFOP).

A très court terme et dans l'immédiat, la mise en œuvre d'un programme d'actions de Formation-Insertion pour l'émergence d'un programme national de rénovation des dispositifs de la FAR en Côte d'Ivoire (cf. proposition d'actions) permettrait de rentrer dans une phase opérationnelle à une échelle concertée. La proposition d'actions ci-après vise cet objectif.

Concernant la dynamique du réseau FAR-CI, le réseau a reçu en 2013 une délégation financière de 10 000 € destinée à accompagner la strucuturation de sa plateforme nationale.

Proposition d'actions

La proposition d'action vise (i) la mise en place d'une « Concertation des Acteurs pour la Rénovation des Dispositifs de Formation » (CARDIF) et (ii) la réalisation d'un « Programme d'Actions de Formation-Insertion et de concertation pour l'émergence d'un programme national de rénovation des dispositifs de la FAR en Côte d'Ivoire ».

Justification et opportunité

Le dispositif national d'enseignement et de formation agricole actuel est issu de la réforme de 1994. Ses démembrements présentent, aujourd'hui des faiblesses tant du point de vu infrastructures que structure opérationnelle d'enseignement et de formation. Et ces faiblesses à elles seules peuvent justifier des actions importantes de rénovation pédagogique et d'infrastructures. Ces actions sont nécessaires/indispensables pour répondre à la forte demande actuelle en vu de satisfaire les exigences réelles qui jonchent le parcours du cheminement vers un standard de pays émergent en 2020.

Cependant, dans leur état actuel, un renforcement au besoin, au cas par cas de certains dispositifs, peu permettre d'engager des actions dans le domaine des actions prioritaires telles qu'indiquées par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle, pour le compte de l'insertion des jeunes et personnes socialement et économiquement affectés par les crises socio politiques qui se sont succédées.

La demande des acteurs

Les différents acteurs rencontrés lors de la mission d'appui FAR/AFD; portent cette exigence de rénovation et demande sa prise en compte dans des délais allant du moyen au long terme, en tenant compte des exigences liées à la mobilisation gouvernementale et des partenaires pour des engagements financiers somme toute importants, pour l'identification d'un programme de rénovation de l'ensemble des dispositifs et sa mise en œuvre.

Stratégie d'intervention proposée

(i)Tout en travaillant pour l'élaboration d'un Programme de Rénovation complet du Dispositif National de Formation Professionnelle Agricole er Rurale, le réseau FAR-CI propose la mise en œuvre d'un programme d'actions de formation-insertion, conduites avec les dispositifs existant qui devront s'adapter aux contextes nouveaux. Ces actions porteront la réflexion et offrirons un contexte FAR dynamique permettant aux acteurs institutionnels et aux acteurs d'exécution, des niveaux Macro, méso et des niveaux micros de travailler en synergie pour l'élaboration du programme de rénovation.

- (ii) Un management renforcé des dispositifs impliqués va permettre d'accompagner la fraction des jeunes et des personnes affectés par les crises qui aspirent à des carrières dans les différents métiers ruraux des secteurs des économies rurales, dans les territoires. De même, la proportion des jeunes diplômées désirants obtenir une qualification dans les métiers des économies rurales pourront être pris en compte.
- (iii) Le programme intérimaire, baptisé **Programme ACTER**¹ la rénovation sera fondé sur des **projets territoriaux de rénovations des dispositifs de FAR.** Chaque projet de territoire s'organisera dans les localités d'insertion des personnes affectées. Les dispositifs de Formation Agricole et Rurale du territoire entreront en synergie pour construire un dispositif approprié afin de réaliser la formation et l'insertion des personnes concernées.
- (iv) le Programme ACTER la rénovation, dans ses deux composantes (Actions de formation-insertion et Elaboration du Programme de rénovation) sera exécuté sur la période 2013-2014.

Financement du programme intérimaire

Le programme intérimaire devra être réalisé grâce aux appuis en expertise et financier apportés par l'utilisation des reliquats du premier C2D.

Activités majeures

Les activités majeures à réaliser, qui seront développer dans le document de formalisation du programme sont les suivantes:

- 1/Définition de l'étendu territorial du programme d'actions de formation-insertion et localisation,
- 2/ Renforcement des accompagnants tant institutionnels qu'opérationnels par la réalisation des :
 - activités d'initiation à la connaissance de la science de l'ingénierie des dispositifs, de formation à la maîtrise de ses fondamentaux.
 - voyages d'étude d'expérience en cours (Cameroun), en préparation (Guinée)
- 3/ Réhabilitation des dispositifs existant et impliqués dans la formation-insertion : faire quelques rénovations d'appoints nécessaires pour les rendre suffisamment opérationnel. Il s'agira de :
 - Equipements additionnels;
 - Developpement des contenus des programmes de formation ;
 - Construction de dispositifs alternatifs complémentaires aux dispositifs existant.

¹ Agir par la Concertation et le Travail pour faire Emerger la Rénovation

4/Réalisation de la formation-Insertion des personnes affectées (effectifs arrêtés avec le Ministère d'Etat, Ministère de l'emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle) ;

5/Appui aux activités de concertation des membres des systèmes d'acteurs de la FAR au sein des territoires et au niveau national,

6/Elaboration du Programme de Rénovation du Dispositif National de l'Enseignement Professionnel Agricole et Rurale.

Annexe 1: programme de travail de la mission

Période	Séance de travail avec les institutions et structures
9h00	Direction de la Maîtrise des Eaux, de la Modernisation des
	Exploitations Agricoles/MINAGRI (DMEMEA)
11h00	Plate Forme de Service/Coordination nationale (PFS)
14h00	Institut National de la Formation Professionnelle Agricole (INFPA)
16h00	Direction Générale de l'AGEPE
9h00	Audience accordée par Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle
11h00	Ministère des Ressources Animales et Halieutique / Directeur de Cabinet
13h00	MINAGRI/ Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF)
14h00	MINAGRI/ Conseiller Technique
15h00	Chambre Nationale d'Agriculture (CNA)
9h30	Coordination des Centres des Métiers Ruraux (CMR)
13h30	Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES)
15h00	Direction Générale de l'Agence Nationale d'appui au Développement Rural (ANADER)
17h00	Chambre Commerce et d'Industrie (CCI)
8h30	ONG Agriculteurs en Action (ONG 2A)
10 h00	Directeur Général de la Formation Professionnelle (DGFP/Ministère d'Etat,
	Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle
11h00	Fonds Interprofessionnel de Recherche de Conseil Agricole (FIRCA)
13h30	Fonds De la Formation Professionnelle (FDFP)
9h00	Conseil Economique et Social (CES) : Directions des Commissions et des Etudes.
16h00	Centre de Recherche Développement de NESTLE : restitution des travaux de recherche en cours/stagiaire SUPAGRO sur le thème: « Etude sectorielle des conditions de formation et d'installation des jeunes producteurs de café-cacao en vue de contribuer à la durabilité de l'agriculture familiale en région de l'AGNEBY-TIASSA, Département AGBOVILLE, dans le sud-est de la Côte d'Ivoire »
	9h00 11h00 14h00 16h00 9h00 11h00 13h00 14h00 15h00 9h30 13h30 15h00 17h00 8h30 10 h00 11h00 13h30 9h00

A noter qu'une séance de travail avec l'AFD à Abidjan était prévue et confirmée, le jeudi 18 à 15h00, mais n'a pu se tenir pour des raisons de calendrier et de *turn over* des personnels concernés par ce dossier.

Annexe 2: participants aux rencontres

Les participants aux différentes rencontres étaient les suivants :

Chambre Nationale d'Agriculture

- Alexis Nguessan Zekre Secrétaire exécutif

- Gnamba Yao Guillaume Conseiller

- Flore Kouassi Directrice des Organisations Professionnelles Agricoles

Ministère des ressources animales et halieutiques/ Cabinet

-Dr Denis Kouakou Phieny Directeur de cabinet -Dr Diomandé Labla Jérémie Directeur de la formation

-Dr Kaba Soufiana Chargé d'étude

Ministère d'Etat Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle

-Moussa Dosso Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires

Sociales et de la Formation Professionnelle

-Aguié Amaffon Germain Directeur de cabinet -Dr Coulibaly Adama Conseiller Spécial

-Fofana Namisata Membre de la cellule projet/cabinet

-Yessoh Marie Gisèle Chargée d'Etudes/Cabinet

Plate Forme de Service

-Assoumou Charles Secrétaire exécutif

-Dri Bi Jacob Responsable Appui Réseau

-Félix Kongo Stagiaire PFS-CI

Fonds de la Formation Professionnelle

-Taho Antoine Directeur du développement -Aké Derothée Chef de service suivi évaluation

Centres des Métiers Ruraux

-Coulibaly Amadou Coordonnateur National
-Silué Méhin Coordonnateur adjoint
-Oya Bou Alain Chef de service Formation

-Kissy Kraidy Michel Chef service Structuration, Régionalisation et

Partenariat

-Toua Bi Bli Chef de service suivi évaluation

Chambre de Commerce et d'Industrie

-Dr Ehoussou Narcisse Vice Président en charge de la formation

-Mme VARLET Marie Gabrielle Directrice Générale
-Mme ADIATOU Salimata Directrice Formation

-Koné Moussa Personnel de l'école chambre de commerce

Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil

-Osseni Bouraïma Conseiller Technique Formation

-Yessoh Yessoh Siméon Responsable Formation
-Dr ANGNIMAN Ackah Pierre Directeur exécutif

Conseil Economique et Social

-Marie-Christine D. BOCOUM Directeur des Commissions
-Jean MISME Directeur des Etudes

Centre de Recherche-Développement NESTLE

-BAMABA Ibrahima Chambre Nationale d'Agriculture

-Kouakou Konan ONG Agriculteur en Action

-Irié Bi Djé ONG 2A

-Silué Méhin Centres des Métiers Ruraux

-Yessoh Yessoh FIRCA

-Sékongo Drissa Compagnie Ivoirienne pour le Développement des

Textiles

-Assa Assa LOPEZ ONG Agriculture et Vie -Langui Anna Odile ONG Agriculture et Vie

Agence Nationale d'Appui au développement Rural

-Dr SIDIKI Cissé Directeur Général -NDRI Ndégbeu Conseiller Spécial

Institut National de la Formation Professionnelle Agricole

-ONAGNAN Berté Directeur Général

Ministère de l'Agriculture

-KONE Directeur des Ressources Humaine et de la Formation

-Ismaïla Timité Chargé d'Etude

-BAKA Kouakoua Conseiller Technique/ Cabinet

Annexe 3: compte rendu des rencontres (chronologique)

Direction de la Maîtrise des Eaux, de la Modernisation des Exploitations Agricoles MINAGRI (**DMEMEA**) Le Directeur de la DMEMEA précise qu'il existe de réels manques pour les exploitations de petites tailles comme pour les filières commerciales (palmier à huile, hévéa, cacao, anacardier ...) en terme de formation. Il rappelle la priorité de restructurer le centre de mécanisation de Bouaké qui formait techniciens et producteurs. Cette direction technique du Ministère de l'Agriculture est prête à s'engager dans un programme d'envergure pour la formation en agro mécanique en se basant sur des collaborations avec d'autres structures de l'INFPA et de l'INPHB.

Plate Forme de Service/Coordination nationale (**PFS**) La PFS est un Dispositif National d'Insertion des Jeunes par l'Activité Economique. Elle a pour cibles les jeunes diplômés qui sont sans emploi, les jeunes non diplômés ayant des capacités.

Elle constitue elle-même un creuset de concertation sur les expériences de formation et d'insertion initiées par l'Etat et qui ont été réalisé par certains de ses membres (FDFP, AGEPE, AGEFOP, FNS), ou qu'elle-même a conduite depuis sa création.

Plateforme qui a pour vocation de mettre en synergie les membres (collectivités territoriales, faitières et chambres consulaires) et cela dans une organisation régionale et locale. L'objectif des PFS concerne l'insertion des jeunes par l'activité économique, l'angle d'attaque étant l'échelle des territoires, en développant des activités génératrices de revenus. Les formations financées par le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP) font appel à des cabinets de formation. Les difficultés, en post formation, viennent du faite de la faible continuité des actions par les collectivités territoriales. Après une phase d'expérimentation sur financement de la coopération française, la phase de déploiement des PFS annoncée tarde à être opérationnelle. La coordination de la PFS apparait comme une structure ressource pour la concertation des acteurs de la FAR pour l'émergence d'un programme de rénovation des dispositifs.

Institut National de la Formation Professionnelle Agricole (INFPA)

Le projet de réforme de l'Institut qui est en cours d'instruction est proposé pour adapter ses dispositifs d'enseignement aux exigences de formation diplômant ouverte sur l'emploi. Le dispositif actuel permet un taux d'accès à la formation de 2,5%.

Le projet de réforme prend appui sur un ensemble Formation Professionnelle Agricole (INFPA et ESA et cela malgré que l'ESA vient de passer sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur) et un ensemble Assistance et Conseil Agricole (ANADER, CMR, FIRCA).

Le directeur de l'INFPA présente le projet de développement de l'INFPA avec notamment un meilleur maillage territorial des écoles. Il rappelle son fort intérêt à intégrer l'INFPA dans un projet ivoirien sur la FPAR.

Des difficultés et incohérence persistent :

- 250 lauréats au concours pour plus de 15 000 postulants, ratio qui questionne sur l'efficacité et la pertinence (besoin de communiquer sur les métiers ...et les débouchés)
- Les étudiants à la fin de leur formation ne veulent que s'orienter vers la fonction publique. Le secteur privé n'en recrute de ce fait que très peu de formés des écoles de l'INFPA.
- La volonté politique du Ministère de l'Agriculture de prioriser la FPA favorise la reconnaissance de l'INFPA au sein du ministère et la place au cœur du dispositif national de Formation.
- Les problématiques de certification et de suivi évaluation ne sont pas prises en considération.

Le projet d'extension et de renforcement de l'INFPA, en tenant compte des grandes régions agricoles, offrira au monde agricole un ensemble d'infrastructures et des dispositifs pédagogiques opérationnels permettant de valoriser les spécificités agricole et agroindustrielle de chaque région ciblée. Le projet de dispositif, organisé et proposé par l'INFPA a toute légitimité à participer à un dispositif national plus large incluant la participation d'autres acteurs.

Direction Générale de l'Agence d'Etude pour la Promotion de l'Emploi (AGEPE) L'AGEPE achève de se restructurer et s'organise à partir de 12 pôles d'emploi. 4 pôles sont dédiés aux emplois urbains (Abidjan) et 8 pôles dédiés aux emplois territoriaux. Ces pôles sont dotés d'équipes de travail, cependant l'animation de ces pôles de dynamique urbaine et territoriale qui doivent mettre en œuvre la politique, orienter les demandeurs et engager des projets à grosse capacités, (A très court terme un objectif de 500 ruraux) reste un challenge à relever. L'AGEPE vient de réaliser la première enquête sur l'emploi à partir de 20 indicateurs clés de l'UEMOA et des 40 indicateurs du BIT et le taux de chaumage déterminé est de 9,4%, environ 19% sur Abidjan et 3,8% en milieu rural. Cette étude bientôt disponible est un signe positif de transparence et de prise en considération des différents moteurs économiques et d'emplois du pays.

Le DG de l'AGEPE insiste sur la nécessité d'un accompagnement des acteurs FPAR en Côte d'Ivoire pour le renforcement des dirigeants des pôles et de stratégie d'insertion. Les expertises ivoiriennes identifiées par le réseau FAR-CI et la mise en synergie d'acteurs doivent permettre d'apporter des réponses concrètes à l'AGEPE.

Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle En septembre/octobre, les Agroindustriels sont attendus pour présenter leur schéma d'intervention relatif aux grandes productions (notamment la filière rizicole). Le maillage des aires d'intervention concédées devra être fait afin d'intégrer les exploitations agricoles familiales, les petites et moyennes entreprises dans cette réflexion. Cette stratégie devra permettre aux jeunes sortant/sorties des systèmes de formation professionnelle de trouver des voies d'insertion économique. Ceci est une priorité est une préoccupation majeure pour l'Etat et les 64 177 ex combattants et les 1.200.000 jeunes diplômés sans qualification professionnelles constituent les cibles prioritaires pour le gouvernement. Un volet insertion ieune est déià inscrit au C2D enseignement professionnel, l'AGEFOP, présente en région de savane, mène un projet regroupant un certain nombre de jeunes. Le réseau FAR-CI dans la concertation engagée et à venir doit d'une part intégrer ces éléments dans une réflexion globale (et avec les bailleurs de fonds) mais d'autres part apporter des solutions techniques adaptées pour répondre à ces enjeux immédiats.

Ministère des Ressources Animales et Halieutique / **MIRAH** Pour le MIRAH, le dispositif de formation est l'INFPA et le ministère participe d'ailleurs au Conseil de gestion. L'INFPA forme les techniciens de niveau 1 et 2. Avec les exigences actuelles du marché du travail, il apparait une inadéquation du contenu des formations. La réflexion pour la réforme à travers l'élaboration d'un plan stratégique est en cours et cela nécessite une collaboration, une concertation qui fait défaut aujourd'hui. Or cela est nécessaire afin de permettre au MIRAH d'intégrer dès le départ les spécificités de ses demandes.

La direction de la formation reste attentive aux initiatives et contribuera dans un cadre plus collaboratif à la concertation nationale pour la mise en place d'un dispositif de rénovation de la FPAR.

MINAGRI/ Direction des Ressources Humaines et de la Formation (**DRHF**) Le dispositif de l'Enseignement et de la formation Agricole a fait son bilan et présente d'importants besoins de réhabilitation/construction d'infrastructures afin d'accroître ses capacités d'offre. La reformulation des contenus pédagogiques s'impose afin de rendre les enseignements et la formation plus professionnelle et satisfaire les demandes, surtout des opérateurs privés.

Des efforts importants doivent être faits pour faire évoluer, dans tous les aspects, les missions des écoles et centres de formation qui n'ont plus vocation à former uniquement pour la fonction publique.

Le nécessaire renforcement de capacité des conseils de gestion doit aider à la redynamisation de leur fonctionnement afin qu'il soit davantage capable d'impulser la dynamique des réformes nécessaires.

Le dispositif de l'Enseignement et de la formation Agricole doit aider au travail pour façonner des modèles d'exploitants, d'exploitations agricoles qui peuvent servir de référence et permettre aux formés de visualiser la carrière professionnelle dans lesquels ils veulent s'engager.

Du travail collaboratif et des visites d'expériences peuvent permettre de construire des actions qui progressivement replaceront les centres/Ecoles au cœur des enjeux à venir car, sous d'autres cieux, ils ont pour mission d'assurer la formation initiale et continue, de participer au développement des territoires, d'accompagner l'expérimentation et la recherche, d'assurer l'insertion économique et participer à la coopération internationale. Il découle de cet entretien que les attentes du Ministères sont nombreuses et toutes pertinentes et clairement présentées au travers du diagnostic ci-dessus.

Chambre Nationale d'Agriculture (**CNA**)

La Chambre est le creuset de tous les professionnels des métiers de l'agriculture. Elle est en restructuration pour pouvoir permettre à chacun d'y prendre sa place et de jouer son rôle. Son absence actuelle des activités qui sont les siennes amène le développement de stratégies opportunistes par les acteurs ayant des mandats proches de ceux que la chambre devra assumer.

La Chambre a pourtant vocation à rassembler les professionnels et rendre ainsi efficace l'indispensable concertation pour la FAR.

En sa qualité de membre du réseau des chambres d'agriculture de l'Afrique de l'Ouest, elle assure la direction de la foire agricole de l'UEMOA. Amener les résultats des travaux du réseau FAR International dans le cadre des activités sous régionale portées par la Chambre d'Agriculture apparait comme un levier intéressant de participation au plaidoyer.

Centres de Métiers Ruraux (**CMR**) Le maillon manquant du dispositif national de formation agricole est celui qui devrait avoir en charge la formation initiale aux métiers des ruraux, l'éveil, l'éducation professionnelle et citoyenne de ceux-ci. La réforme entamé en 1994 a institué le projet expérimental des centres de métiers ruraux afin de mettre au point, compte tenu des effectifs des concernés, de la diversité de leurs conditions de travail et de vie, en un mot de leur spécificité, un système de formation de masse. Le développement à l'échelle nationale de ce système devrait permettre aux ménages ruraux d'avoir accès aux formations pour être qualifié à leurs métiers, et à l'éducation professionnelle dont ils ont eux-mêmes besoin, ainsi que leurs enfants ce qui, leur permettrait de mieux préparer la transition.

L'expérimentation a été réalisée avec succès et a rendu disponible une démarche d'ingénierie de construction de dispositif et de formation en milieu rural, totalement compatible et complémentaire aux démarches utilisées par les acteurs du dispositif actuel qui reste à être rénové. Cette expérience remarquable en Afrique de l'Ouest doit évidemment être un moteur dans la réflexion spécifique à la Côte d'Ivoire.

Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (**CIRES**) Structure de recherche qui a proposé un DESS, le CIRES dans le cadre de la réforme de l'enseignement supérieur et de la mise en place du système LMD propose maintenant un Master sur les aspects économie et société.

A travers le corps de chercheurs associés, il dispose d'importantes ressources humaines pour accompagner les acteurs de la FAR et le plaidoyer national. L'apport des sciences économiques et sociales dans la réflexion actuelle peut être bénéfique et ce partenaire et son réseau scientifique peut apporter son expertise sur des questions de recherche précises.

Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) L'agence a pour mission, globalement, d'accompagner la professionnalisation des activités agricoles, d'élevages et de la foresterie en relation avec la recherche.

La production de connaissances (notamment l'archivage) et la recherche de stratégies de facilitation de son accès pour sa bonne utilisation est au plan des actions stratégiques de la direction qui porte une réflexion qui devra aboutir à l'établissement d'un centre de ressources (une unité centrale en connexion avec des unités délocalisées dans les territoires) au niveau de son dispositif d'intervention. L'opérationnalisation du centre de ressources, devra aider à mieux profiler les cibles (acteurs au sein des filières) et contribuer à réaliser les travaux d'écriture des référentiels métiers, de compétences, de formation et de référentiel pédagogique. Les impératifs de renforcement de capacité des agents du dispositif d'intervention et

Les impératifs de renforcement de capacité des agents du dispositif d'intervention et des acteurs des filières à amener l'agence à se doter de centres de formations et d'un corps de formateurs. La rénovation de ce dispositif spécifique de formation continue et son renforcement en ingénierie de formation devraient contribuer à consolider l'activité du centre de ressources.

Chambre Commerce et d'Industrie (**CCI-CI**)

La chambre de commerce et d'industrie fédère les activités économiques des secteurs de l'industrie, du commerce et des services. Elle est animée sur le plan national par 15 bureaux ouverts dans les territoires (communes, conseil généraux). Lesquels bureaux sont animés par des commissions de travail composées d'élus, de professionnels et d'institutions rurales.

Dans ces localités la chambre travail à rendre attrayant les territoires et favoriser le développement des activités des secteurs de l'industrie, du commerce et des services car aujourd'hui 95 % des entreprises choisissent de s'implanter à Abidjan. L'approche territoriale et de proximité du monde économique et industriel de la CCI-CI en fait certainement un acteur clé de la rénovation qui outre présente des capacités et une volonté de coordination intéressante.

ONG Agriculteurs en Action (**ONG 2A**)

Créée en 2004 et agréée en 2010, l'ONG offre des services de formation et de renforcement de capacité (1) en production agricole et pastorale (production de denrée, transformation et commercialisation), (2) coopération (diagnostic organisationnel, plan de formation), (3) contractualisation et d'exécution de projet (Projet d'Assistance Post-Conflit (PAPC/Banque Mondiale), Cohésion sociale, réhabilitation communautaire), (4) renforcement de capacité d'animateurs.

Dans le domaine du développement local, elle accompagne les Comité de Développement communautaire, offre des services de formation en passation de marché.

L'ingénierie de la formation apparait comme le premier investissement à faire sur les communautés rurales. Les ONG travaillant sur le secteur rural comme l'ONG 2A doivent évidemment être identifiés et être mis à contribution dans une démarche collective et d'identification de formateurs experts pour le renforcement des capacités des acteurs relais au sein des communautés.

Direction Générale Formation Professionnelle DGFP/ME MASEFP Le constat fait par cette DG est qu'il y a beaucoup de structures d'accompagnement de la FPAR mais en réalité très peu sont opérationnelles. Après une prospection région par région, une mise en place de structure appropriée s'impose afin de pouvoir avoir une traçabilité des actions. Déjà des actions de structuration sont en cours dans différents corps de métiers.

La réforme du dispositif de formation qui s'impose est fortement envisagée dans le cadre d'un partenariat avec le secteur privé. Le premier C2D offre via la Formation Professionnelle une opportunité de faire émerger des activités spécifiques sur la FPAR.

Fonds Interprofessionnel de Recherche et de Conseil Agricole Le fonds Interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole, créé en 2003, est un instrument professionnel pour 17 filières.

Il intervient dans le financement de la recherche appliquée, le conseil agricole, la vulgarisation et le renforcement des organisations professionnelles agricoles. Les trois

(FIRCA)

derniers domaines constituant les parcours de la professionnalisation des acteurs en situation.

Le fonds utilise des prestataires pour la réalisation d'actions ciblées. Dans les filières, il y a beaucoup de besoins et beaucoup d'actions sont menées mais ne sont pas arrimées à une logique de gouvernance concertée. Les professionnels ont choisi de se donner cet instrument à l'effet de palier à cet état de fait.

Il est une agence d'exécution (programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), il est une agence de pérennisation des actions.

Concernant la question de la formation agricole et rurale, le FIRCA est disposé à œuvrer pour faire percevoir les enjeux des professionnels relatifs à cette problématique. Le FIRCA offre un cadre de gouvernance concertée et représente donc aujourd'hui un levier important qui devrait permettre de renforcer l'articulation public/privé.

Fonds de Développement de la Formation Professionnelle **FDFP**) Sous tutelle du Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle, le Fonds de la Formation Professionnelle, intervient dans le secteur des entreprises, le secteur agricole et rural. A ce titre il a administré le Projet d'Appui à la Formation des Populations Actives (PAFPA) qui lui a permis de consacrer jusqu'à 20% de ses ressources au secteur non cotisant, le secteur rural.

Le FDFP a constitué avec l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP), l'Agence d'Etude et de Promotion de l'Emploi (AGEPE), le Fonds National de Solidarité pour la promotion d'emplois jeunes (FNS) la Plate-forme de Services (PFS) qui est un Dispositif National d'Insertion des Jeunes par l'Activité Economique. Il s'agit là encore d'un acteur qui par ses actions facilitatrices devra être mobilisé et mis à contribution.

Conseil Economique et Social (**CES**)/Directions des Commissions et des Etudes (**DCE**) Les directions des études et direction des commissions accompagnent le CES dans la réalisation du volet technique de sa mission.

En échangeant sur l'expérience de développement du village de YACOLIDABOUO il a été mis en évidence qu'en plus du leadership des promoteurs, la formation à la maîtrise des activités économiques et à l'éducation financière a été indispensable à afin d'ouvrir l'esprit et ajuster les aptitudes aux exigences du modèle économique et social qui a été promu.

Une oreille attentive a été réservée à une démarche de plaidoyer en faveur de la promotion de la FAR et les dirigeants qui ont accueilli la mission se sont rendus disponible pour contribuer à l'initiative qui consiste à conduire un plaidoyer national pour l'insertion de la FAR au futur programme du C2D.

Centre de Recherche Nestlé Les grands groupes comme Nestlé tentent aujourd'hui d'avoir une approche plus intégrée afin de sécuriser leur sourcing. Tant qualitativement que quantitativement les exigences en matière de traçabilité des produits pour in fine certifier la qualité de la marque font appel à du renforcement des compétences des producteurs sur des aspects tant techniques que logistiques. Cela participant à l'amélioration significative des conditions sociales et économiques des ménages ruraux. Pour cela la formation professionnelle agricole est un point essentiel pour lequel des collaborations sont évidentes dans une perspective gagnante/gagnante.

Annexe 4 : Termes de références de la mission

TDR mission d'appui à l'émergence de la plateforme nationale FAR en Côte d'Ivoire Du 14 au 20 juillet 2013

Justification de la mission

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'appui à l'émergence des plateformes nationales FAR, activité à l'agenda du plan d'action du programme Adexfar pour 2013. La côte d'Ivoire, membre du réseau international FAR, œuvre à travers l'association FAR-CI à favoriser la concertation entre acteurs. Ce processus est en marche depuis 2009 et le réseau FAR-CI fédère un nombre important d'acteurs institutionnels et professionnels qui se sont construit une vision collective des questions de FAR. Qu'il s'agisse de membres des ministères comme des organisations paysannes ou des partenaires privés, tous s'engagent aujourd'hui dans une réflexion approfondie sur la rénovation du dispositif national. Le recours au C2D pourrait être une opportunité pour la Côte d'Ivoire de se lancer dans une rénovation de son dispositif.

Objectifs

Le réseau FAR international se propose de contribuer par cette mission à :

- Présenter et échanger auprès du Ministère d'Etat, Ministère de l'emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle les conditions de mise en œuvre d'un programme de rénovation du dispositif de la formation agricole et rurale
- Rencontrer les acteurs clefs en côte d'Ivoire concernés par la FPAR pour appuyer la démarche initiée par le réseau FAR-CI et accompagner l'identification des compétences.
- Accompagner le réseau FAR-CI dans la mise en œuvre de sa plateforme nationale et dans le processus d'élaboration d'un argumentaire pour la prise en compte de la FPAR dans la politique nationale de développement agricole et rurale et notamment par la rencontre de partenaires (AFD, FIRCA, CMR, ANADER ...)

Préparation

Le représentant pays du réseau International FAR, Monsieur Adama Coulibaly, président de FAR-CI et Président d'honneur du réseau FAR International et Monsieur Michel Kissy Secrétaire exécutif FAR-CI des Centres des Métiers Ruraux assurent avec les missionnaires les rencontres institutionnelles et techniques.

Date

Du 14 au 20 Juillet 2013

Missionnaires

Marc Aboucal, secrétaire exécutif du réseau FAR international et Chef du service SAFARI à Montpellier Supagro et Frédéric Lhoste, chargé de mission du service SAFARI.